

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1967-1968

Annexe au procès-verbal de la séance du 12 octobre 1967.

RAPPORT ⁽¹⁾

FAIT

AU NOM DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (2) *chargée de proposer un texte sur la proposition de loi tendant à proroger les mandats de membres du Conseil d'administration du District de la région parisienne,*

Par M. Etienne DAILLY,

Sénateur.

Mesdames, Messieurs,

Réunie le 12 octobre 1967, à 9 heures, la Commission mixte paritaire, constatant que la proposition de loi est devenue sans objet, décide de ne pas proposer de texte commun.

(1) Le même rapport est déposé à l'Assemblée Nationale par M. Fanton sous le numéro 461 (3^e législature).

(2) Cette commission est composée de : MM. Raymond Bonnefous, sénateur, président ; de Préaumont, député, vice-président ; Fanton, député, Etienne Dailly, sénateur, rapporteurs ; titulaires : Capitant, de la Malène, Wagner, Rabourdin, Boscher, Habib-Deloncle, députés ; Marcel Champeix, Louis Namy, Léon Jozeau-Marigné, Pierre Marcilhacy, Paul Guillard, sénateurs ; suppléants : Mme de Hauteclocque, M. Dominati, Mme Batier, MM. de Grailly, Krieg, Ruais, députés ; Pierre de Félice, Modeste Zussy, Edouard Le Bellegou, Robert Bruyneel, Baudouin de Hauteclocque, Jean Sauvage, Joseph Voyant, sénateurs.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (3^e législ.) : 1^{re} lecture : 260, 287 et in-8° 28.
2^e lecture : 363, 370 et in-8° 43.
3^e lecture : 382.

Sénat : 1^{re} lecture : 301, 314 et in-8° 140 (1966-1967).
2^e lecture : 330, 334 et in-8° 151 (1966-1967).

District de la région parisienne.